

LES COMMERÇANTS SUR CE PARCOURS

Vaudeurs : Producteur de cidre et Musée – Earl Frottier S & L – 8 Les Brissots – 03 86 96 25 37
Visite guidée tous les jours de mars à novembre de 15h00 à 18h00.

Cerisiers : tous commerces.

Villechétive : Haras - Séverine 06 31 79 17 25

Ce circuit est balisé en jaune : 



Vous retrouverez d'autres idées de balades sur notre site www.ccvanpayssothe.fr ou directement à l'accueil situé au 36-38 rue de la République – 89190 Villeneuve l'Archevêque



La famille Usvald y installa son activité sous la monarchie de Juillet. La Briqueterie occupait 4 personnes en 1832, trente ans plus tard Alexis Usvald y travaillait avec ses deux fils, Sylvain et Eugène, et avait deux ouvriers les frères Amblard. L'activité prit fin au début du siècle dernier. Après avoir connu différents propriétaires et subi les outrages du temps, la commune en fit l'acquisition en novembre 2002 et décida de le restaurer en Foyer Rural. Au terme de 2 années d'études et 3 années de travaux le foyer rural fut inauguré en février 2008, et reçu en 2009 « Les rubans du Patrimoine ».



Dédiée à Saint Léonard, à une nef datant du XIIIe et du XVIe siècle, une tombe du XIVe siècle à croix fleuronée subsiste sous le porche. Après l'usure du temps elle fut remplacée en 1983.

CONSEILS PRATIQUES :

Nous vous proposons un sens de parcours numéroté, qui peut toutefois s'inverser.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art. R 4 12-36).

En groupe, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée (art. R 4 12-42). Respectez les consignes du code de la route.

Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés et prévoyez suffisamment d'eau même si le parcours vous paraît de courte durée.

RESPECTEZ LA NATURE

Ne pas prendre ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février.

Attention aux feux de friches.

Restez sur les sentiers délimités.

Passez à distance des animaux.

Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles).

Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.

Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes. Certaines fleurs sauvages sont protégées.

La nature est fragile, prenez en soin.

RESPONSABILITÉ

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.



RANDONNÉE N°

15

CERISIERS - VILLECHÉTIVE CIDRE ET FORÊT



Le haras de Villechétive :
cadre historique de 1880.

DÉPART : ÉGLISE DE CERISIERS

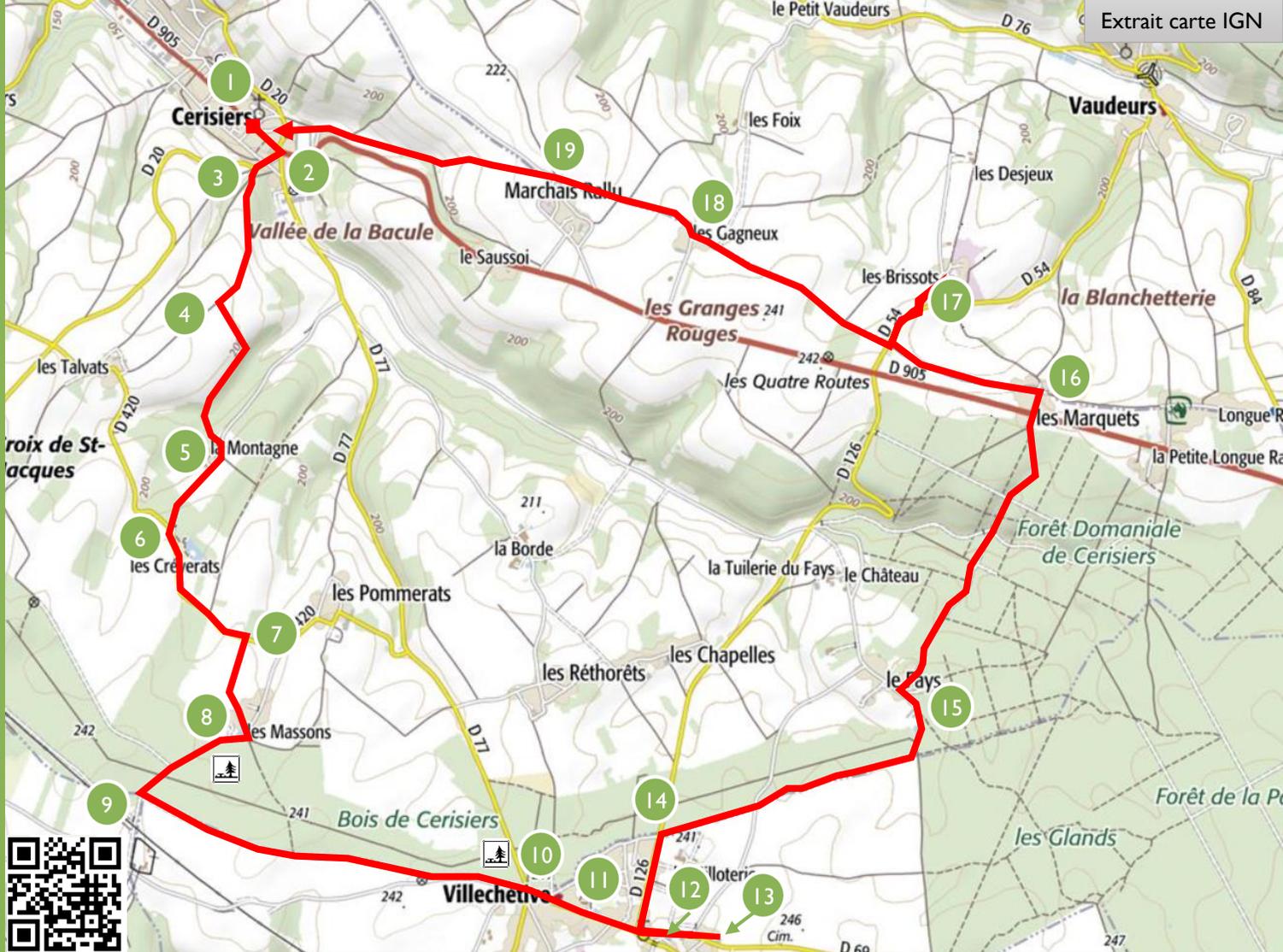
LONGUEUR DU CIRCUIT : 16 KM

DURÉE PÉDESTRE : 4 H 30

DÉNIVELÉ : 118 M



- 1 **PLACE DE L'ÉGLISE**
Rejoindre à gauche le carrefour.
- 2 **CHAPELLE DES TROIS MARIÉS**
Prendre à droite la direction DIXMONT sur 150 M.
- 3 **CROIX SAINT-JEAN-BAPTISTE**
Emprunter le chemin le plus à gauche sur 800 M.
- 4 Tourner à gauche et descendre au bois.
Virer à droite. Le chemin longe une ravine boisée, puis traverser le bois, monter au hameau LA MONTAGNE.
- 5 **HAMEAU LA MONTAGNE**
Passer les barrières et suivre à droite la route sur 250 M.
- 6 Prendre à gauche la route qui passe au hameau LES CREVERATS. Continuer sur 750 M.
- 7 Virer à droite par le chemin qui rejoint le hameau LES MASSONS
- 8 **LES MASSONS** 
Contourner la mare, passer devant l'aire de pique-nique et suivre le large chemin qui traverse la forêt sur 250 M.
- 9 **LE CHEMIN EN LISIÈRE DE FORÊT**
Prendre à gauche le chemin en lisière de forêt qui rejoint la route de Villechétive.
- 10 **VILLECHÉTIVE – AIRE DE PIQUE-NIQUE** située au centre, sur la place en bordure du bois. 
Traverser le village, passer devant la mairie-école.
- 11 **ANCIEN SECHOIR À BRIQUES**
Du XIXème siècle, situé avant la mare. Descendre la rue.
- 12 **ÉGLISE SAINT-LEONARD** du XIIIè et XVIè siècle
- 13 **HARAS – CENTRE ÉQUESTRE** (à 150 M du chemin)
Si vous souhaitez découvrir la forêt d'Othe à cheval. Contacter Séverine : 06.31.79.17.25.
Retourner en arrière et prendre à gauche la route de Vaudeurs sur 250 mètres.
- 14 **CHEMIN EN LISIÈRE DE FORET**
Suivre à droite le chemin et obliquer à gauche dans les bois, dépasser la mare.
- 15 **LE FAYS**
À l'intersection, prendre à droite des maisons, le chemin goudronné puis caillouteux, qui traverse la forêt domaniale : LE BOIS DE MONSIEUR.
Traverser la forêt et la route D905.



- 16 **LES MARQUETS.**
Prendre à gauche le chemin du finage sur 400 M
- 17 **LES BRISSOTS – MUSÉE - PRODUCTEUR DE CIDRE**
(à 200 M du chemin). Revenir en arrière et continuer tout droit.
- 18 **LES GAGNEUX**
Continuer par la route qui rejoint le hameau LE MARCHAIS RALLU
- 19 **LE MARCHAIS RALLU**
Dépasser le hameau et prendre à gauche le chemin qui descend à Cerisiers. Passer devant le stade et l'église Saint-Jean-Baptiste. Rejoindre le parking.

